

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 9 novembre 2004 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, les conseillers, Harold McKenny, Jim Coyle, Brian Middlemiss, Garry Dagenais, Pierre Lafrance et William Twolan.

ÉTAIT ABSENT : Roger Larose, conseiller.

Également présents, le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

PAROLE AU PUBLIC

- Mary Theresa Murdock - Mme demande que la limite de vitesse sur la route 148 au niveau de la rue Egan soit réduite à 70 km/h.
- Mme demande si le M.T.Q. a donné suite à la demande de lumière au coin de la rue Egan et la route 148.
- Réponse:* Pas besoin de lumière selon les statistiques du M.T.Q.
- Enseignes sur le pont sur la 5^e Concession

04-11-463

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 12 octobre 2004
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 25 octobre 2004
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 26 octobre 2004
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des factures payées – suite à l'approbation des engagements de dépenses
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de novembre
 - 5.4 Estimation – travaux au Centre communautaire
 - 5.5 Contribution à la réalisation d'une opinion juridique relativement à la CPTAQ
 - 5.6 Griefs no 02117 et 02118
 - 5.7 Vente de machinerie – Bombardier
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – octobre 2004)
 - 6.3 Offre reçue pour le camion incendie « autopompe » 1964 Dodge
 - 6.4 Plan de mise en œuvre local du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 6.5 Entente de service avec l'SCPA de l'Outaouais
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Subvention pour la réfection des chemins
 - 7.2 Trajet des véhicules lourds (Hilton mines/route 148) – Lieut. André Lévesque, Sécurité publique de la MRC des Collines
 - 7.3 Dépenses – département des travaux publics
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en octobre 2004)

- 9.2 Demande de cadastre – Paul Milliard
- 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Min. des Transports du Qué., direction de l’Outaouais
- 9.4 Règlement 09-04 – zones inondables
- 9.5 Demande de cadastre – Frédéric Desgagnés
- 9.6 Changement de zonage – afin d’ajouter la classe d’usage C-5 « commerce lourd » dans la zone 18
- 9.7 Dérogation d’un règlement municipal – permission spéciale pour chiens de traîneau
- 10. Loisirs et culture**
- 11. Divers**
 - 11.1 Proposition de la FRAPP – chemins de tolérance
 - 11.2 Convocation d’une réunion – plan directeur de la CCN
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Projet de lettre d’entente « Services aux sinistrés » - Croix-Rouge canadienne
 - 12.2 Tournée d’information – Module 1 – Travaux publics – Municipalité de La Pêche
 - 12.3 Demande de renouvellement d’entente – SPCA
 - 12.4 Commission d’accès à l’information – dossier Succession Lucien Leblond
 - 12.5 Requête d’interdiction de véhicules lourds - partie d’un chemin – Municipalité de Bristol
 - 12.6 Médailles de chiens de l’SPCA – Josée Dubois
 - 12.7 Demande d’autorisation de faire du porte-à-porte – Fondation des maladies du cœur du Québec
 - 12.8 Administration et surveillance des travaux –confirmation d’une portion de l’achèvement des travaux fournis par J.A. Lecompte
 - 12.9 Don d’une propriété – 32 chemin des Mésanges
 - 12.10 Arbitre - Syndicat des pompiers et pompières du Québec
 - 12.11 Collecte des résidus dangereux domestiques – Clean Harbors
 - 12.12 Plaque à l’entrée du bâtiment de service – usine de traitement des eaux usées
 - 12.13 Droit de passage – CBF Télécom
 - 12.14 Invitation aux propriétaires – Quyon Sno Riders
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Espace publicitaire dans le journal « La Terre de Chez Nous » – UPA
 - 13.2 Transmission du dossier de M. Jean-Marc Marleau avec la Commission des normes du travail à la Commission des Relations du Travail
 - 13.3 Offre de services – CIMA+
 - 13.4 Conférence média – TransporAction Pontiac
 - 13.5 Procès-verbal de la séance du Conseil de la MRC des Collines tenue le 19 août 2004
 - 13.6 Procès-verbal de la séance du Conseil de la MRC des Collines tenue le 16 septembre 2004
 - 13.7 Michel Fortin - Confirmation des coordonnées géographiques – assainissement des eaux
 - 13.8 Quittance partielle et renonciation à l’hypothèque légale – Les Excavations Marchand & Fils Inc. – projet 1399 – conduites et travaux connexes
 - 13.9 FQM – mise en valeur, développement et décentralisation en faveur des régions du Québec
 - 13.10 MMQ – les six premiers mois d’opérations de la Mutuelle des municipalités du Québec
 - 13.11 Avis – proposition de consommateur
 - 13.12 Nemo manufacturier– liste de prix
 - 13.13 Compte rendu – Rencontre des secrétaires-trésoriers le 4 juin 2004
 - 13.14 Procès-verbal d’une réunion du Comité informatique MRC-Municipalités tenue le 11 mai 2004
 - 13.15 Projet de l’ordre du jour – séance du conseil de la MRC – le 21 octobre 2004
 - 13.16 Finalisation de la politique des cours d’eau – MRC des Collines
 - 13.17 Rencontre – planifier comment gérer le territoire

- 13.18 Compte rendu – recontre pour la mise en œuvre du PGMR
- 13.19 Exigences de contrôle de l'eau potable
- 13.20 Le Parc de la Gatineau et la motoneige – Correspondance de la FCMQ adressée au président de la CCN
- 13.21 Quyon Ferry – correspondance du Min. des Transports - adressée à M. Donald McColgan
- 13.22 Procès-verbal du conseil de la MRC des Collines tenue le 16 septembre 2004
- 13.23 Représentants syndicaux - cols bleus et cols blancs
- 13.24 Démission d'un pompier volontaire
- 13.25 Requête – Association Plage Charron
- 13.26 Demande de faire paver le chemin Swamp

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- Items :
- 7.4 Fin du lien d'emploi – David Trinque
 - 7.5 Projets spéciaux – chemins de tolérance
 - 7.6 Dépenses excédentaires

Adoptée

04-11-464

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 12 OCTOBRE 2004

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 12 octobre 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-11-465

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 25 OCTOBRE 2004

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 25 octobre 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-11-466

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 26 OCTOBRE 2004

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 26 octobre 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-11-467

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 69 530,97\$ (voir annexe) pour la période se terminant le 29 octobre 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Jim Coyle vote contre la résolution parce que la dépense à Champion Road Machinery n'a pas été autorisée selon les normes.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-468

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne connaissance de la liste des dépenses incompressibles au montant de 190 244,16 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 31 octobre 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste et les exigences édictées dans la résolution numéro 03-03-513.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-469

LISTE DES FACTURES PAYÉES SUITE À L'APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 53 435,11 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 31 octobre 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-470

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 14 317,98 \$ taxes en sus.

Pierre Lafrance vote contre la résolution car il est en désaccord avec le paiement du troisième mois des contributions au syndicat.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-471

OPINION JURIDIQUE – LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Il est

Proposé par William Twolan
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac contribue financièrement à l'obtention d'une opinion juridique concernant la Loi sur la protection du territoire agricole. Une somme maximale de 150,00 \$ est accordée à ces fins.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-472
VENTE DE MACHINERIE

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité demande des offres pour la vente du véhicule no 80, Bombardier (plaque FC832020). Le secrétaire est autorisé à publier une demande dans les journaux locaux. Une somme maximale de 150,00 \$ est allouée à cet effet.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-473
VENTE – AUTOPOMPE DODGE 1964

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité vende à M. Edward Spinks le camion d'incendie Dodge 1964 pour la somme de 500,00 \$ conditionnel à ce qu'il prenne le véhicule au complet et pas seulement les pièces.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-474
PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l'article 8 de la loi sur la sécurité incendie stipule que les MRC en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, doivent établir, en conformité avec les orientations déterminées par le Ministre, un schéma de couverture de risques destinés à déterminer, pour tout leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a procédé, en conformité avec les dispositions de l'article 14 de cette même loi, avec l'aide du chargé de projet en sécurité incendie et du Comité de sécurité incendie à un recensement et une évaluation des risques, des moyens,

des mesures et des ressources et que par la suite elle a soumis dans un document les objectifs de protection optimale ainsi que les stratégies pour atteindre ces objectifs ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 18 de la Loi sur la sécurité incendie stipule que les municipalités doivent déterminer les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du projet de pré-mise en œuvre inspiré des divers documents de consultation et qu'elle a reçu les informations pertinentes à la réalisation des objectifs du plan de mise en œuvre ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac adopte sur la recommandation du responsable des incendies, M. Tom Howard et l'approbation du secrétaire-trésorier Sylvain Bertrand, les objectifs de protection définis dans le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac adopte le plan de mise en œuvre quinquennal de la Municipalité qui sera intégré en annexe au projet de schéma et déposé au Ministre de la Sécurité publique pour l'obtention de l'attestation de conformité.

Adoptée

04-11-475

ENTENTE DE SERVICE – SPCA

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac renouvelle l'entente de service avec l'SPCA pour l'année 2005 aux mêmes conditions que 2004, le tout selon la clause de renouvellement prévue au contrat.

Harold McKenny vote contre la résolution car il dit avoir trop de plaintes.

Adoptée

04-11-476

SUBVENTION POUR LA RÉFECTION DES CHEMINS

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux

6 ^e Concession	Gold Mine
Terry-Fox	Cedarvale
Elm	Montagne
Hammond	La Pêche
Lac Curley	Thérien
Maple	Crégheur

pour un montant subventionné de 35 000,00 \$ conformément aux stipulations du ministère des Transports;

ET RÉSOLU QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-477

DÉPENSES – DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU de pré-autoriser les dépenses suivantes pour les travaux sur la rue Clarendon en face de chez M. Jean-Guy Marcotte :

1.	Bouche d'égout	2 000,00 \$
2.	Pelle mécanique (12 heures)	1 000,00 \$
3.	Tuyaux (ponceaux) 3 x 24" x 20' incluant les collets	1 400,00 \$
4.	Gravier 0-3/4"	500,00 \$
5.	Tuyaux de drain 10"	2 000,00 \$
		<hr/>
		6 900,00 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-478

FIN DU LIEN D'EMPLOI – DAVID TRINQUE

CONSIDÉRANT la recommandation du comité conjoint de voirie et d'administration de mettre fin au lien d'emploi de M. David Trinque;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues avec M. Trinque;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac mette fin au lien d'emploi de M. David Trinque aux conditions édictées au contrat signé entre les parties, conditionnel à l'obtention d'un avis légal favorable.

Le vote est demandé POUR = 4 CONTRE = 2

Brian Middlemiss et William Twolan votent contre la résolution.

Adoptée

04-11-479

PROJETS SPÉCIAUX – CHEMINS DE TOLÉRANCE

Il est

Proposé par Jim Coyle

Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les projets spéciaux suivants :

	Municipalité	Association	Total
Plage Bélisle	1 500,00 \$	500,00 \$	2 000,00 \$
Héron Bleu (ponceau Albert)	1 374,00 \$	458,00 \$	1 832,00 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 874,00 \$	958,00 \$	3 832,00 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1104428

04-11-480

DÉPENSES EXCÉDENTAIRES

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Jim Coyle a avisé le conseil des dépassements de crédits sur de nombreux items budgétaires dont la voirie et les déchets domestiques;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires au 31 décembre 2004 dans ces deux items laissent prévoir une dépense de 50 000,00 \$ à 60 000,00 \$ au-delà des sommes au budget;

CONSIDÉRANT QU'un dépassement de crédit dans ces budgets de fonctionnement pourrait affecter directement notre programme de dépenses d'immobilisations (remplacement de véhicules, projets de pavage, etc.);

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a approuvé une dépense additionnelle de plus de 2 000,00 \$ sans tenir compte de ces contraintes budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE ce conseil avise le secrétaire trésorier de faire une vérification et de donner un compte-rendu de la validité de ces dépassements de crédits.

Le vote est demandé

POUR

CONTRE

Jim Coyle
Harold McKenny

Pierre Lafrance
William Twolan
Garry Dagenais
Brian Middlemiss

Rejetée

04-11-481

DEMANDE DE CADASTRE – M. Paul Milliard

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire subdiviser une partie du lot 343 du village de Quyon afin de créer le lot 343-18 du village de Quyon tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 13488;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'est que de reconnaître une situation déjà existante;

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire construire une résidence unifamiliale sur le lot ci-haut mentionné;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

LE COMITÉ RECOMMANDE au conseil de supporter la demande du requérant ayant pour but de subdiviser une partie du lot 343 afin de créer le lot 343-18, tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Michel Fortin sous ses minutes : 13488.

Adoptée

04-11-482

**DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – MIN. DES TRANSPORTS DU QUÉBEC –
DIRECTION DE L'OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de lotir, aliéner et utiliser à d'autres fins que l'agriculture, soit précisément pour la correction d'une courbe dangereuse et la reconstruction du pont du Ruisseau Breckenridge;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but de lotir, aliéner et utiliser à d'autres fins que l'agriculture, soit précisément pour la correction d'une courbe dangereuse et la reconstruction du pont du Ruisseau Breckenridge tel que démontré sur le plan d'acquisition no. AA20-6672-9522, préparé M. Gille Morneau, a.g.

Adoptée

04-11-483

RÈGLEMENT No 09-04

**"MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 06-03 VISANT À PRÉCISER
LES DISPOSITIONS APPLICABLES AU NIVEAU DES NORMES MINIMALES
EN RAPPORT AVEC LE CONTRÔLE DES INTERVENTIONS DANS LES
ZONES INONDABLES"**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge à propos et d'intérêt public de modifier le règlement no 06-03 afin d'y préciser les normes minimales en rapport avec le contrôle d'intervention dans les zones inondables;

CONSIDÉRANT les normes minimales continues dans la politique provinciale de protection des rives et du littoral;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le présent règlement comme suit :

ARTICLE 1

L'article 1 du règlement no 06-03 est modifié comme suit :

Dispositions de l'article 4.12.16 à être inclus au règlement no 177-01 devrait se lire comme suit :

Article 4.12.16 Définitions de l'identification des zones inondables

Zone inondable : Pour les fins du présent, toute la partie du territoire riverain qui est situé sous la cote de récurrence de 100 ans délimitée par le Ministère de l'environnement et partiellement illustré sur les plans de ce Ministère, sont les documents de référence officielle pour l'application des dispositions du présent règlement. Pour le reste du territoire et pour l'établissement de la ligne naturelle des hautes eaux (HLE) et à la cote de récurrence de 20 ans aux fins d'application de la réglementation municipale, la dite ligne naturelle des hautes eaux et la cote de récurrence de 20 ans devra être établie et mise en plan par un arpenteur géomètre.

Nonobstant le paragraphe précédent dans les cas où l'établissement de la ligne des hautes eaux et la cote de récurrence 20 ans n'ont pas à être précisées, les tableaux suivants pourront être utilisés :

<i>Point de référence</i>	<i>Cote de récurrence en mètres</i>	
	100 ans	20 ans
De la limite ouest de la municipalité		
à un point situé au bout du chemin Kennedy	60.71 m	60.36 m

OO et OE signifient Rivière des Outaouais, secteur **ouest** et **est**, et le numéro correspond au kilométrage à partir du point 00 qui est situé au pont MacDonald-Cartier.

<i>Point de référence</i>	<i>Cote de récurrence en mètres</i>			
	100 ans	20 ans	LHE	
OO	30.0	60.57	60.24	60.50
OO	27.0	60.55	60.22	59.48
OO	18.0	60.49	60.18	59.46
OO	12.0	60.44	60.13	59.44
OO	11.0	57.50	57.00	55.50
OE	2.0	45.72	44.98	43.28
OE	4.0	45.85	44.90	43.22
OE	6.0	45.57	44.82	43.15
OE	8.0	45.50	44.74	43.08
OE	10.0	45.42	44.67	43.00
OE	12.0	45.34	44.59	42.93
OE	14.0	45.28	44.51	42.86
OE	14.9	45.23	44.47	42.82
OE	25.0	44.82	44.05	42.45
OE	29.0	44.71	40.99	42.91

ARTICLE 2

Le règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

Adoptée

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire subdiviser le lot 3 117 974 afin de créer deux nouveaux lots, soit le 3 403 253 et le lot 3 403 254 tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 13489;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement no. 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but de subdiviser le lot 3 117 974 afin de créer deux nouveaux lots, soit le lot 3 403 253 et le lot 3 403 254 tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 13489;

Adoptée

04-11-485

DEMANDE DE M. RAYMOND BAKER ET MME PASCALE LACASSE CONCERNANT LA GARDE DE CHIENS AU 15, CHEMIN ELM

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac informe M. Raymond Baker et Mme Pascale Lacasse qu'elle ne peut accéder à la demande de dérogation au règlement sur le contrôle des animaux et qu'ils devront se conformer à notre réglementation dans les meilleurs délais.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Projet de lettre d'entente « Services aux sinistrés » - Croix-Rouge canadienne
- Tournée d'information – Module 1 – Travaux publics – Municipalité de La Pêche
- Demande de renouvellement d'entente – SPCA
- Commission d'accès à l'information – dossier Succession Lucien Leblond
- Requête d'interdiction de véhicules lourds - partie d'un chemin – Municipalité de Bristol
- Médailles de chiens de l'SPCA – Josée Dubois
- Demande d'autorisation de faire du porte-à-porte – Fondation des maladies du cœur du Québec
- Administration et surveillance des travaux –confirmation d'une portion de l'achèvement des travaux fournis par J.A. Lecompte
- Don d'une propriété – 32 chemin des Mésanges
- Arbitre - Syndicat des pompiers et pompières du Québec
- Collecte des résidus dangereux domestiques – Clean Harbors
- Plaque à l'entrée du bâtiment de service – usine de traitement des eaux usées
- Droit de passage – CBF Télécom
- Invitation aux propriétaires – Quyon Sno Riders

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Espace publicitaire dans le journal « La Terre de Chez Nous » – UPA
- Transmission du dossier de M. Jean-Marc Marleau avec la Commission des normes du travail à la Commission des Relations du Travail
- Offre de services – CIMA+
- Conférence média – TransporAction Pontiac
- Procès-verbal de la séance du Conseil de la MRC des Collines tenue le 19 août 2004

- Procès-verbal de la séance du Conseil de la MRC des Collines tenue le 16 septembre 2004
- Michel Fortin - Confirmation des coordonnées géographiques – assainissement des eaux
- Quittance partielle et renonciation à l’hypothèque légale – Les Excavations Marchand & Fils Inc. – projet 1399 – conduites et travaux connexes
- FQM – mise en valeur, développement et décentralisation en faveur des régions du Québec
- MMQ – les six premiers mois d’opérations de la Mutuelle des municipalités du Québec
- Avis – proposition de consommateur
- Nemo manufacturier– liste de prix
- Compte rendu – Rencontre des secrétaires-trésoriers le 4 juin 2004
- Procès-verbal d’une réunion du Comité informatique MRC-Municipalités tenue le 11 mai 2004
- Projet de l’ordre du jour – séance du conseil de la MRC – le 21 octobre 2004
- Finalisation de la politique des cours d’eau – MRC des Collines
- Rencontre – planifier comment gérer le territoire
- Compte rendu – recontre pour la mise en œuvre du PGMR
- Exigences de contrôle de l’eau potable
- Le Parc de la Gatineau et la motoneige – Correspondance de la FCMQ adressée au président de la CCN
- Quyon Ferry – correspondance du Min. des Transports - adressée à M. Donald McColgan
- Procès-verbal du conseil de la MRC des Collines tenue le 16 septembre 2004
- Représentants syndicaux - cols bleus et cols blancs
- Démission d’un pompier volontaire
- Requête – Association Plage Charron
- Demande de faire paver le chemin Swamp

04-11-486

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU de lever l’assemblée à 21h30 ayant épuisé l’ordre du jour

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 1104428

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l’article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d’administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 04-11-467 à 04-11-473, 04-11-476, 04-11-477 et 04-11-479.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER